

ÉCHELLE DE COMPÉTENCE ORALE – NOUVEAU-BRUNSWICK

<u>NIVEAU</u>	<u>DÉSCRIPTION</u>
INCOTABLE	<u>Aucune capacité de communication.</u> Le candidat peut parfois émettre quelques mots qui n'ont aucun rapport à la question posée.
NOVICE	<u>Peut satisfaire des besoins immédiats à partir de mots ou de propos appris par cœur.</u> Le locuteur fait preuve d'autonomie d'expression, de flexibilité ou de spontanéité très restreinte. Il peut poser des questions ou formuler des énoncés avec une certaine exactitude, mais seulement à partir de formules toutes faites ou d'expressions mémorisées. Les tentatives pour amorcer une conversation se révèlent habituellement un échec. Parfois, les réponses à des questions ne consistent que d'un seul mot.
DE BASE	<u>Peut satisfaire des besoins de survie de base et connaît les formules de politesse minimales.</u> Peut poser des questions simples sur des sujets très connus et y répondre; compte tenu de son expérience très limitée de la langue, peut comprendre des questions et des énoncés simples, à condition que le débit de la phrase soit lent et que l'on utilise la répétition ou la paraphrase; lacunes de vocabulaire sauf pour exprimer des besoins très primaires. Fréquentes erreurs de prononciation et d'exactitude n'empêchant cependant pas la compréhension chez un locuteur natif habitué à fréquenter des étrangers qui tentent de parler sa langue. Il est évident que les besoins primaires varient d'une personne à une autre, mais le locuteur de niveau De Base doit normalement pouvoir commander un repas simple, demander l'hospitalité ou louer une chambre, demander et comprendre le chemin à suivre, acheter les produits essentiels et indiquer l'heure.
DE BASE PLUS	<u>Peut satisfaire les besoins de survie et participe à des échanges informels portant sur des sujets connus.</u> Peut éprouver des difficultés à participer pleinement à une conversation informelle touchant ses intérêts particuliers ; peut offrir une séquence de phrases compréhensibles portant sur un même sujet, mais démontre qu'il n'a pas une bonne maîtrise des structures élémentaires. En général, le locuteur à ce niveau peut <i>fonctionner</i> au niveau Intermédiaire, mais l'interlocuteur doit faire des efforts pour comprendre les propos du candidat.
INTERMÉDIAIRE	<u>Peut satisfaire les besoins de vie sociale quotidiens et les besoins de travail limités.</u> Fait preuve d'assurance, tout en éprouvant des difficultés, dans la plupart des situations de vie sociale dont, entre autres, les présentations et les conversations informelles portant sur l'actualité, le travail, la famille et les renseignements personnels; peut satisfaire les besoins essentiels de son travail, mais a besoin d'aide si les choses se compliquent; peut suivre la plupart des conversations portant sur des sujets non techniques, c'est-à-dire qui ne requièrent aucune connaissance particulière; dispose d'un vocabulaire oral suffisant pour s'exprimer simplement avec quelques circonlocutions; accent compréhensible, malgré les erreurs fréquentes; se débrouille en général très bien avec constructions élémentaires sans se tromper, mais démontre un contrôle boiteux de la grammaire élémentaire.

INTERMÉDIAIRE PLUS	Peut satisfaire la plupart des exigences de la vie sociale et de son travail, et participer à des conversations formelles et informelles. Peut souvent utiliser la langue de façon acceptable et adéquate ; peut démontrer une certaine habileté à communiquer efficacement sur des sujets d'intérêt particulier ou dans des domaines de compétences ; peut démontrer une aisance de discours, mais cette dernière peut détériorer, selon le sujet abordé. En général, le locuteur à ce niveau <i>fonctionne</i> au niveau Avancé, mais démontre un contrôle insuffisant de la langue du point de vue de l'exactitude.
AVANCÉ	Peut parler la langue avec suffisamment de précision syntaxique et lexicale pour prendre pleinement part à des conversations formelles et informelles portant sur des sujets pratiques, sociaux et professionnels. Peut discuter avec une certaine aisance et exactitude de domaines d'intérêts ou de compétences particulières ; compréhension assez grande si le débit du discours est normal ; vocabulaire assez vaste pour n'avoir que rarement à chercher ses mots ; accent étranger parfois marqué ; bon contrôle de la grammaire ; les erreurs n'empêchent presque jamais la compréhension et gênent rarement le locuteur natif.
AVANCÉ PLUS	Peut parler la langue avec aisance pour communiquer dans des situations formelles portant sur divers sujets. Peut discuter avec aisance et précision à des fins professionnelles dans un large éventail de tâches communicatives complexes et exigeantes. Les erreurs n'empêchent jamais la compréhension, mais peuvent gêner le locuteur natif dans certaines circonstances (liées à la culture). En général, le locuteur à ce niveau <i>fonctionne</i> au niveau Supérieur, mais peut démontrer un profil d'un même genre d'erreurs ou, parfois, prendre trop de temps pour chercher un terme nécessaire, et ce, à plusieurs reprises.
SUPÉRIEUR	Peut parler couramment la langue à tous les niveaux normalement propres aux besoins professionnels. Peut participer (compréhension et expression) à toute conversation liée à son expérience personnelle et professionnelle avec une grande facilité de parole et une grande précision de vocabulaire ; est rarement confondu avec un locuteur natif, mais réagit convenablement même dans des situations qui lui sont peu familières ; commet rarement des erreurs de prononciation ou d'exactitude ; peut interpréter de façon officieuse d'une langue à l'autre.